



Dans une correspondance ayant pour objet, « rapport d'exécution du fond social de solidarité nationale pour la lutte contre le coronavirus et ses répercussions économiques et sociales au titre de l'exercice 2020 », Le ministre de la Santé Publique reprend sèchement le ministre des finances. Les réserves émises par Louis Paul MOTAZE au sujet de la gestion de près de 46 milliards d'avance de trésorerie au profit du ministère de la santé dans le cadre du fond de solidarité contre le coronavirus viennent de susciter une sortie du Minsanté.

MANAOUNDA Malachie à qui le rapport du ministère des finances reproche de n'avoir pas fourni les pièces justificatives des dépenses indique que les dépenses ont été d'une part faites en procédure normale et d'autre part que la régularisation relevant de la couverture budgétaire, c'est le ministère des finances qui devrait s'en charger.

Il précise également que la liasse documentaire y afférent a été mise à la disposition du trésor.

Il apporte également des clarifications sur la gestion des Fonds querellés, avant d'inviter le ministre des finances à procéder à la rectification des « incorrections contenues dans le rapport et qui pourraient être de nature à fausser sa sincérité » écrit Le Minsanté à Louis Paul MOTAZE.